

Les archives de la Fédération de l'éducation nationale et de ses syndicats

Guy Putfin, Alain Dalançon

Citer ce document / Cite this document :

Putfin Guy, Dalançon Alain. Les archives de la Fédération de l'éducation nationale et de ses syndicats. In: La Gazette des archives, n°221, 2011. Les archives des syndicats et des mouvements sociaux. pp. 45-57;

doi : 10.3406/gazar.2011.4772

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4772

Document généré le 19/04/2017

Les archives de la Fédération de l'éducation nationale et de ses syndicats

Guy PUTFIN

Alain DALANÇON

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) provenait de la nouvelle dénomination de la Fédération générale de l'enseignement affiliée à la CGT lors son congrès de 1946. En 1948, ainsi que la plupart de ses syndicats nationaux, elle opta pour l'autonomie pour maintenir son unité, refusant de choisir entre rester à la CGT ou rejoindre la CGT-FO. Elle reconnut alors la possibilité à des tendances de s'organiser et de constituer des listes d'orientation pour les élections internes.

La FEN réunissait plusieurs dizaines de syndicats nationaux autonomes, correspondant à des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture et/ou des degrés de l'organisation du système éducatif.

En 1992, deux syndicats nationaux, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), furent exclus de la Fédération qui se restructura.

Les conséquences furent de grande portée :

- la FEN joua un rôle décisif dans la fondation de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) en 1993 puis se transforma en UNSA-éducation en 2000.
- les exclus constituèrent avec d'autres syndicats issus de la FEN et de nouveaux syndicats une nouvelle fédération, la Fédération syndicale unitaire (FSU) qui tint son premier congrès en 1994.

Vous trouverez ci-après deux présentations détaillées des archives de la FEN et du SNES, qui sont conservées aux ANMT à Roubaix, au moins en partie.

La FSU a également déposé aux ANMT de Roubaix plusieurs dizaines de cartons lors du déménagement de ses locaux initiaux rue de Metz à Paris pour occuper de nouveaux locaux aux Lilas. Hélas, il n'existe pas encore d'inventaire de ces cartons à Roubaix.

Il en va de même pour les cartons qui ont été déposés par le SNESup.

Le Syndicat des enseignants, continuateur du Syndicat national des instituteurs (SNI) puis du SNI-PEGC (professeurs d'enseignement général des collèges) a prévu de déposer à Roubaix l'essentiel de ses archives qui ont été classées en 2006.

Tous les autres syndicats de la FEN ont conservé leurs archives.

Les archives de la FEN

Les archives de la FEN, couvrant la période de 1945 à 2002, sont déposées aux ANMT à Roubaix. Elles sont désormais librement consultables. C'est le résultat d'un long travail de coopération.

L'organisation des archives en interne

Les archives et le centre de documentation de la FEN ont été organisés au moment où la FEN quitta l'immeuble de la rue de Solferino (La maison des fonctionnaires) pour s'installer dans le 9^e arrondissement, au 48 rue La bruyère, en 1978.

Philippe Demeulenaere, documentaliste-archiviste de profession, permanent fédéral, avait entrepris le classement des papiers des premiers secrétaires généraux, Adrien Lavergne et Georges Lauré, qui se trouvaient entreposés dans la cave. Puis il continua ce travail au départ de chaque secrétaire général : James Marangé, puis, avec l'aide de Jean-Claude Hombert (permanent venant également des Archives de France), André Henry. Les papiers de François Malcourant, secrétaire corporatif, furent aussi classés après son départ. Il s'agissait de fonds fermés.

Un cadre de classement méthodique des archives de la FEN avait été mis au point dès les premiers classements d'archives en 1976. Il avait été élaboré par Philippe Demeulenaere au moment de l'organisation de la FEN en grands

secteurs d'activité, sous le secrétariat général d'André Henry. Pendant cette période, la FEN passa de huit à vingt-six permanents. Le plan de classement fut augmenté au fur et à mesure des besoins, de l'augmentation du nombre de permanents et des domaines dont ils étaient responsables.

À partir de la fin des années 1980, le cadre de classement n'était plus respecté et les versements des permanents se sont accumulés de façon plus ou moins « sauvage » sans qu'ils puissent être triés et classés méthodiquement, au fur et à mesure de leur arrivée, pour prendre place dans le cadre initial.

Avec l'augmentation du nombre de permanents, l'univers archivistique de la Fédération se diversifiait en se complexifiant. Et ces petits versements, de plus en plus nombreux, étaient difficiles à appréhender, avec des risques de doublons importants, dans la mesure où on ne pouvait pas tout classer et inventorier globalement pour une période donnée.

La tendance a alors été d'identifier provisoirement les versements par les initiales du permanent qui les avait effectués. Cependant, d'autres versements continuaient de recevoir une cote, avec parfois un nouveau numéro de sous-série, alors que les sous-séries devaient, dans l'esprit du cadre initial, correspondre à des changements de responsables. Dans d'autres cas, une numérotation était donnée directement par celui qui versait ses archives, numérotation prise à la suite d'un précédent versement, inventorié ou non, ce qui a conduit à des confusions dans les cotations des versements.

De plus, les changements d'attributions des permanents, leur affectation simultanée sur plusieurs domaines d'activité, ainsi que les nombreux changements d'organigramme de la Fédération ont rendu difficile le maintien du cadre de classement initial. Pour le respecter, on aurait souvent dû répartir dans plusieurs séries les versements des secrétaires nationaux et des permanents. Enfin, la création, un temps, d'un secteur chargé de l'organisation interne a fait double emploi avec la série des archives du secrétariat général, puisque c'est le responsable à l'organisation qui en fait constituait les archives du secrétaire général.

Toutes ces raisons ont amené Guy Putfin, en 1992, à abandonner le cadre de classement de 1976 pour mettre en place un système de cotation en continu, par versements, à l'instar de ce qui se faisait dans les services publics d'archives. Ce système permettait, y compris en l'absence de possibilité de tri et de classement définitif immédiat, de gérer les versements d'archives des permanents, à la seule condition que des bordereaux de versements soient établis.

La question des locaux et du dépôt

Les archives classées étaient stockées dans un sous-sol aménagé, dans Paris, rue des Tanneries. Certains versements dotés d'un bordereau y étaient également entreposés. Mais l'essentiel des versements était réparti dans plusieurs locaux annexes de la FEN, au gré des emplacements disponibles. Certains furent aussi envoyés au centre de documentation, qui avait quitté le siège de la Fédération, faute de place, et dont ce n'était pas la vocation de conserver des archives. C'est dire que les opérations de reclassement éventuel étaient difficilement envisageables, faute d'un local unique adéquat de taille suffisante. Contrairement à la CFDT qui a prévu des locaux pour ses archives confédérales et fédérales, nous n'avons jamais eu suffisamment de place pour traiter correctement nos archives. Plusieurs projets d'acquisition de nouveaux locaux pour la Fédération, qui auraient intégré des espaces de conservation et de consultation pour les archives, furent élaborés, mais aucun ne vit le jour sous cette forme.

La question s'est donc posée à nous pendant plusieurs années : allions-nous pouvoir conserver et gérer directement nos archives, ou fallait-il envisager de les déposer dans un service d'archives, et si oui, lequel ? Cette question se doublait d'une autre. Après la scission de la FEN, il paraissait important que les archives de la Fédération, pour la période unitaire de 1945 à 1992, soient considérées comme celles d'une histoire commune et donc utilisables par tous. Le dépôt dans les archives publiques semblait la meilleure solution. Pour les archives de la FEN, nous pensions qu'il fallait un service à compétence nationale. Et pourtant, la CGT avait choisi les Archives départementales de Seine-Saint-Denis pour déposer ses archives ; mais c'était aussi en raison de la couleur politique du conseil général. Il y avait bien le CAMT à Roubaix, où j'avais participé le 13 avril 1995 à une table ronde sur les archives syndicales organisée par le directeur de l'époque, Georges Mouradian. Mais dans sa formule initiale, le CAMT ne devait avoir qu'une vocation régionale. Pourtant, les contacts ont continué. Le 28 avril 1997, avec l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et le CAMT, une nouvelle journée d'études sur les archives syndicales fut organisée. Aussi, quand le CAMT devint officiellement un centre des Archives nationales, le dépôt fut alors envisagé et concrétisé.

Annoncé dès juin 1997, le contrat de dépôt fut signé solennellement aux Archives nationales le 25 novembre 1997 par Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France, et Jean-Paul Roux, secrétaire général de la FEN. Ce contrat prévoyait l'autorisation de consultation pour les publications imprimées et circulaires ronéotées, les sténotypies des congrès et conseils

nationaux jusqu'en 1992, les fonds d'archives inventoriés correspondant à la période couverte par le mandat des secrétaires généraux jusqu'à James Marangé inclus (soit jusqu'en décembre 1974) ; la consultation des autres documents était soumise à autorisation. Le déménagement à Roubaix eut lieu en avril 1998.

Les dépôts aux ANMT

Ce premier dépôt (environ 400 mètres linéaires) comprend les publications fédérales et les minutes des congrès jusqu'en 1992, les papiers des secrétaires généraux jusqu'en 1981 et des secteurs fédéraux (parfois jusqu'en 1992) ; ils sont dotés, pour la plupart, d'inventaires « traditionnels » ou de bordereaux établis par secteur ou par responsable. Le versement comprend aussi des enregistrements audio et vidéo des congrès (de 1978 à 1992) et des instances fédérales (de 1983 à 1992) ainsi qu'une série d'enregistrements de témoignages sur l'histoire de la FEN, de ses syndicats et de ses militants, de conférences de presse, d'interviews... (1975-1992). Un guide des recherches aux archives de la FEN réalisé en 1995, et réactualisé en 1999 après le premier dépôt, a servi de base pour la mise en ligne, au CAMT, des éléments concernant ce versement.

Dans le cadre des travaux financés par l'IRES, en marge d'une recherche sur l'histoire de la FEN, l'inventaire des archives de la FEN non encore versées au CAMT fut entrepris par Laurence Bénichou, avec l'aide de Karima Khaled Khodja. Ces archives couvrent la période du secrétariat général de Jacques Pommatau, Yannick Simbron et Guy le Néouannic. Il comprend les papiers des secrétaires généraux et des différents permanents, globalement de 1981 à 1996. Le classement et l'inventaire ont été réalisés au niveau des dossiers, il n'y eut pas de classement ou de reclassement à l'intérieur des dossiers. L'inventaire a été réalisé sur un logiciel de bases de données informatique.

Une fois cet inventaire réalisé, un deuxième dépôt d'archives fut organisé, précédant de peu le déménagement de la FEN qui quitta l'immeuble de la rue La Bruyère pour s'installer à Ivry. Ce dépôt comprenait environ cent cinquante mètres linéaires et était composé des archives de la FEN, en boîtes numérotées en continu, inventoriées sur base de données, des archives de militant d'André Henry, avec inventaire, d'un ensemble de fonds annexes de militants ou de syndicats, avec inventaires détaillés, et de cent cinquante boîtes d'archives du mouvement anti-apartheid qui, après sa dissolution, avaient été données à la FEN. Un premier avenant au contrat de dépôt, en date du 27 août 2001, fut

signé entre Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, et Jean Paul Roux, secrétaire général de l'UNSA-éducation, nouveau nom de la FEN. Cet avenant comprenait un article qui ouvrait la libre communication des archives jusqu'à la fin du mandat d'André Henry, en mai 1981, sous réserve que les archives soient inventoriées.

En décembre 2006, un troisième dépôt fut réalisé. C'était un ensemble de boîtes numérotées en continu, à la suite du précédent versement, comprenant les archives papier de la Fédération, couvrant la fin du secrétariat général de Guy Le Néouannic et celui de Jean-Paul Roux, des documents audiovisuels couvrant les années 1970 à 2002, les collections de bulletins des syndicats nationaux et des sections départementales, venant du centre de documentation, et des dossiers documentaires concernant l'éducation et la recherche. À cela s'ajoutaient quatre petits fonds annexes. Un an plus tard, un complément de quarante-trois boîtes égarées depuis le déménagement fut envoyé à Roubaix. Cet ensemble numéroté en continu a été classé (y compris à l'intérieur des dossiers) et inventorié avec le même logiciel de bases de données que pour le deuxième dépôt. Un nouvel avenant au contrat en date du 19 janvier 2007, signé par Françoise Bosman, directrice du CAMT, et Patrick Gonthier, secrétaire général de l'UNSA-éducation, précise que toutes les archives déposées sont librement consultables, dans la mesure où elles font l'objet d'un inventaire ou d'une copie de consultation pour les documents audio et audiovisuels.

Nous avons fait le choix de déposer les archives de la Fédération aux Archives nationales. Et nous avons incité les sections départementales de la FEN à déposer leurs archives aux Archives départementales. Quelques services d'Archives départementales détiennent déjà des archives venant de sections départementales de la FEN. C'est le cas des Bouches-du-Rhône, par exemple. D'autres ont recueilli des archives de militants : les Archives de la Nièvre avec les papiers de Jean Battut. Récemment, nous avons vidé des placards à la Bourse du travail de Paris, et après un travail de tri et d'inventaire, nous avons fait don aux Archives départementales de Paris des archives de la section FEN de Paris qui s'appelait auparavant le Syndicat de l'enseignement de la région parisienne (SERP). Elles couvrent la période 1925-1987.

Le CAMT a entrepris la refonte de l'ensemble des versements et de leurs inventaires pour réaliser un inventaire global aux normes des Archives nationales. C'est un travail très important, qui n'est pas terminé, et qui peut s'avérer source de difficultés dans la période transitoire (doubles cotes, dossiers répartis dans plusieurs boîtes ...).

Un colloque a été organisé les 11 et 12 mai 2006 aux Archives du monde du travail, en partenariat avec le Centre d'histoire du XX^e siècle de l'université de Paris 1, l'université de Paris 13, et l'Institut de recherche du Septentrion de Lille 3. Intitulé « Histoire de la Fédération de l'éducation nationale : nouvelles sources, nouveaux débats ? », le colloque, en présence de Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, a débuté par une table ronde présidée par Françoise Bosman, directrice du CAMT, sur la collecte, le traitement et l'usage des archives syndicales, avant de faire le point avec les historiens sur les travaux menés sur la FEN, à la lumière des documents déposés aux Archives¹.

Une publication a été réalisée à partir du colloque : « La Fédération de l'éducation nationale (1928-1992). Histoire et archives en débat », par les presses du Septentrion (janvier 2010). L'ouvrage comprend à la fin une « Présentation du fonds national des archives de la FEN déposé aux ANMT ». Cette présentation a été réalisée grâce au travail de récolement général opéré sur place, en partenariat, après les trois versements, qui a permis également un pointage systématique des inventaires et bordereaux existants, en liaison avec l'inventaire en cours de rédaction et ses nouvelles cotes. La consultation des inventaires informatiques réalisés sous forme de bases de données est devenue possible par l'utilisation en salle du public du logiciel adéquat, ce qui facilite les recherches, en attendant l'inventaire définitif.

Enfin, dès le contrat de dépôt, était prévue la confection de copies de conservation pour les documents audiovisuels. La numérisation est aujourd'hui la solution. Un projet de numérisation a été élaboré, qui doit concerner en priorité les enregistrements vidéo des congrès, ainsi qu'un ensemble de documents facilement identifiés, comme les publications et circulaires, les minutes des congrès, des revues de presse... Au-delà de la sauvegarde de ces archives, cela pourra aussi ouvrir des possibilités de consultation à distance.

¹ Ill. 1 et 2, p. VI.

Les archives du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES)

Ses archives sont conservées par l'Institut de recherches historiques sur le syndicalisme dans les enseignements de second degré (IRHSES), association loi de 1901, créée à l'initiative du SNES en 1985, qui est aujourd'hui installé au niveau H de l'immeuble siège du SNES, 46 avenue d'Ivry, 75 647 Paris¹.

Une petite partie concerne les syndicats qui ont précédé la naissance du syndicat actuel né de la fusion, en 1966, du SNES et du Syndicat national de l'enseignement technique (SNET).

L'essentiel concerne le nouveau syndicat à partir de 1967, c'est-à-dire de son changement de majorité, la direction passant des « Autonomes » à « Unité et Action ».

Un fonds particulier concerne les archives de la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (FIPESO).

Ces archives sont composées de bulletins et brochures imprimés, d'affiches, de photos et diapositives, de films et bandes audio et vidéo et surtout de documents papier conservés dans des cartons de dix à vingt centimètres d'épaisseur. Ces derniers sont inventoriés et classés suivant le principe de la série W. Chaque carton d'archive numéroté est décrit en plusieurs lignes :

- origine (syndicat : SNES ou SNET ou FEN), (niveau du syndicat : secrétariat général ou nom du secteur ; on précise S3 de X quand il s'agit d'archives d'une section académique) ;
- contenu du carton précisant les éventuels sujets différents ;
- dates extrêmes des documents.

Une partie importante de ces archives (documents papier et photos) a été numérisée. Cette numérisation n'est consultable que dans les locaux de l'IRHSES.

Les archives numérisées, ainsi que d'autres non numérisées, ont été livrées aux ANMT de Roubaix ; de nouvelles livraisons auront lieu ; le reste est conservé dans les locaux de l'IRHSES.

¹ Tél. : 01 40 63 28 10 ; mël : irhses@snes.edu ; site Internet : www.irhses.snes.edu.

Ajoutons que quelques dizaines de cartons concernant l'activité syndicale dans la région parisienne ont été remis aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

L'ensemble des fichiers est consultable à l'IRHSES ; une mise en ligne de ces inventaires sur son site Internet est à l'étude, quand ce dernier sera restructuré.

La faible importance des archives antérieures à 1966 s'explique pour plusieurs raisons. D'abord la faible production d'archives de ces syndicats, comparativement aux périodes suivantes. Les principaux militants disposaient souvent de leurs propres archives sans avoir toujours le souci de leur conservation ; il ne restait donc que relativement peu de choses dans les archives du syndicat.

Ensuite la décision des militants autonomes qui perdirent la direction du syndicat en 1967 de ne laisser à leurs successeurs qu'un strict minimum se limitant à des collections de *L'Université syndicaliste (L'US)* et du *Travailleur de l'Enseignement* et quelques cartons concernant notamment les comptes-rendus sténographiques des congrès du SNES. Des archives ont donc disparu, détruites ou récupérées par des militants, sans qu'on sache quelle était leur importance.

L'IRHSES a cependant réussi à récupérer, à partir de diverses autres sources, un ensemble de collections de bulletins et de circulaires des syndicats qui ont précédé la naissance du SNES actuel et des archives personnelles de militants classées dans des fonds privés¹.

Les archives postérieures à 1967 proviennent surtout du syndicat national (S4), et pour une petite part, des sections académiques (S3) ou départementales (S2) et de quelques militants (fonds privés).

Elles sont constituées pour l'essentiel de documents papier mais aussi de photos et diapositives, films, bandes audio et vidéo... De nouvelles archives proviennent régulièrement des différents secteurs du syndicat national. Mais la question de la conservation des archives récentes numériques reste sans véritable solution².

¹ L'IRHSES vient de faire numériser, à sa demande, les archives personnelles de Louis Astre concernant son activité de secrétaire général du SNET de 1961 à 1966. La quarantaine de cartons sera bientôt livrée aux ANMT.

² Pour se repérer dans l'histoire compliquée du SNES, consulter les deux tomes parus de *Histoire du SNES* par Alain Dalançon :

t.1 : *Plus d'un siècle de mûrissement des années 1840 à 1966/67*, IRHSES, 2003 ;

t.2 : *Les années tournant, (1967-1973)*, IRHSES, 2007 ;

un 3^e et dernier volume concernant la période 1974-1993 est en préparation.

Aux Archives nationales du monde du travail de Roubaix

1 422 cartons d'archives (soit 170 à 180 mètres linéaires) concernant le SNES (classique et moderne), le SNET et le SNES actuel (classique, moderne, technique) ont été livrés en deux versements (773 en février 2009 et 649 en novembre 2009). S'ajoutent 62 cartons classés à part concernant la section académique du SNES de Lille. D'autres livraisons devraient intervenir en 2011.

Leur classement suivant le principe de la série W a été opéré par l'IRHSES qui a fourni aux ANMT des fichiers sous forme de PDF correspondant à chaque versement et distinguant les archives numérisées (dont il existe donc une copie numérisée à l'IRHSES mais pas à Roubaix) des archives non numérisées (qui n'existent donc qu'à Roubaix).

Ces cartons sont identifiés par une cote précisant le numéro et la date du versement et un numéro de classement indiqué au départ (s'ajoute l'ancien numéro de classement de l'IRHSES) et leur description. Ils sont regroupés par grandes séries identifiables dans les fichiers par des couleurs différentes :

- SNES (classique et moderne de 1949-1966)
- SNET (de 1944 à 1966)
- SNES dans les grands conseils
- SNET dans les grands conseils
- SNES instances (congrès, CA, BN, secrétariat, collectif permanent)
- SNES fonctionnement (circulaires, secteurs)
- SNES retraités (fichier à part)
- SNES, sections académiques et départementales
- SNES action
- SNES relations avec ministères et parlementaires
- SNES, FEN, FSU tendances
- SNES relations avec FEN, syndicats de la FEN et CNAL
- SNES relations avec autres organisations en France et à l'étranger

NB : quand SNES n'est pas précisé, il s'agit du syndicat actuel depuis 1966 et de ces instances nationales (S4).

La recherche peut être faite dans les cinq fichiers PDF fournis (sept si l'on ajoute ceux concernant le S3 de Lille) en utilisant la fonction « rechercher », en faisant défiler l'inventaire ou en consultant la sortie papier de ces fichiers.

Il n'existe aucune restriction à la consultation de la part de l'organisme verseur.

Dans les locaux de l'IRHSES

Tout le reste des archives inventoriées se trouve dans les locaux de l'IRHSES, 46, avenue d'Ivry à Paris et peut y être consulté, sans restriction, sauf quelques fonds privés, sur présentation de justification de recherche pour les étudiants. On peut distinguer les sources imprimées, les fonds d'archives et les archives audiovisuelles.

Parmi les sources imprimées, signalons surtout les collections de bulletins et brochures du SNES (classique, moderne, technique) et des syndicats qui l'ont précédé :

- le *Bulletin du Syndicat national des écoles primaires supérieures* de 1931 à 1940, qui se transforme en *Bulletin du Syndicat national des collèges modernes* (1944-1949) ;

- le bulletin du Syndicat national de l'enseignement technique, *l'Ecole technique* (1931-1936) qui devient le *Travailleur de l'enseignement technique* de 1936 à 1940 et de 1944 à 1966, organe du SNET (Écoles et services) ;

- le *Bulletin d'informations* du SPES (Syndicat du personnel de l'enseignement secondaire) de 1937 à 1940 ;

- *L'Université libre* (publication clandestine de 1940 à 1944), de 1941 à 1945 ;

- *L'Université syndicaliste*, organe de la section des professeurs du second et troisième degré de la Fédération unitaire (CGTU) (1928-1936) sous forme de microfiches.

Il manque la collection de *L'Université syndicaliste*, qui demeure le titre de l'organe de propagande du syndicat des professeurs de lycée de la CGT réunifiée en 1936-1937 puis du SPES né en 1937 de 1937 à 1939. L'IRHSES ne possède que deux numéros ; aucun numéro n'est conservé, ni aux Archives nationales, ni à la Bibliothèque nationale.

L'Université syndicaliste, organe du SNES (classique) de 1944 à 1949, puis du SNES (classique, moderne) de 1949 à 1966, puis du SNES (classique, moderne, technique) de 1966 à nos jours.

- *Le Courrier du secrétaire de S1*, bulletin en direction des sections d'établissement du SNES, de 1977 à nos jours ;

- *Degrés*, revue mensuelle professionnelle du SNES, 1984-1986.

S'ajoutent toutes les brochures imprimées par le SNES depuis 1967.

Des collections d'autres bulletins de la FEN, de ses syndicats, de ses tendances complètent :

- *L'enseignement public*, organe de la FGE puis de la FEN à partir de 1946, de 1944 à 1993 ;

- *L'École libératrice*, organe du SNI puis du SNI-Pegc, de 1956 à 1992 ;

- *Bulletin du SNEP* de 1969 à nos jours avec quelques manques ;

- *Bulletin du SNESup* de 1969 à nos jours avec quelques manques ;

- *Former des maîtres*, organe du Syndicat national des professeurs des écoles normales, 1969 aux années 1980 avec quelques manques ;

- *Revue Unité et Action* de 1970 à nos jours ;

- *L'École émancipée* de 1969 à nos jours avec quelques manques ;

- *L'émancipation* de 2003 à nos jours.

Issues d'autres syndicats, des collections reliées de publications des années 1970-1990 concernent les confédérations CGT (*Le Peuple*) et CFDT (*Cfdt-Magazine*) et des bulletins syndicaux d'autres syndicats enseignants (*Syndicalisme universitaire*, organe du SGEN, *La Quinzaine universitaire*, organe du SNALC, le bulletin du SNC et celui du Syndicat des lycées et collèges de FO).

Enfin, des collections incomplètes de périodiques divers des années 1970-1990 ont trait à des associations pédagogiques, des associations de spécialistes, des associations de parents d'élèves, *L'École et la nation*, *Économie et politique*... Sans oublier *L'Éducation* et une collection complète du bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale (BO) de 1944 à nos jours. Une bibliothèque de plus de 3 000 volumes provient pour l'essentiel de la bibliothèque mise à la disposition des militants nationaux du SNES.

Concernant les fonds d'archives, le principal est celui du SNES. Fin 2010, l'IRHSES conserve dans ses locaux environ 2 500 cartons d'archives, toujours inventoriés suivant le principe de la série W. Une partie est numérisée ou en cours de numérisation et sera à terme transférée aux ANMT de Roubaix. La plus grande part ne sera pas numérisée et restera dans les locaux de l'IRHSES. Les inventaires sont disponibles au format numérique et consultables à l'IRHSES. Les cartons eux-mêmes peuvent être consultés par tous les syndiqués et les chercheurs. Mais l'IRHSES conserve aussi des archives personnelles d'une dizaine de militants représentant plusieurs dizaines de cartons. Leur consultation peut être soumise à autorisation. Le fonds de Jacqueline Marchand, concernant son activité en tant que secrétaire générale de la FEN-CGT (1948-1954), et celui de Gérard Alaphilippe, ont été récemment transférés aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis pour compléter des fonds qui y existent déjà. Enfin, les archives de la FIPESO concernent essentiellement la période allant de la décennie 1960 à 1993. 167 cartons ont été classés ; ils devraient bientôt être transférés aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Les archives audiovisuelles sont surtout constituées de photographies et diapositives. Une sélection de plus d'une dizaine de milliers de photographies et de diapositives provenant des archives de *L'US* a été numérisée. Cette sélection est classée par congrès, forme d'action syndicale et initiatives diverses. Elle est consultable à l'IRHSES. Des copies peuvent être prises sous réserve du copyright. Le plus grand nombre de ces images n'est pas numérisé. L'inventaire des dossiers est consultable à l'IRHSES.

À signaler également les bandes audio des diverses instances, qui n'ont pas été inventoriées, et les films et vidéos qui ne sont pas visibles.

Guy PUTFIN
Responsable des archives
Centre Henri Aigueperse UNSA éducation

Alain DALANÇON
Président de l'IRHSES